

La lettre hebdomadaire d'informations juridiques de la Délégation des Barreaux de France

Pour plus d'informations : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)

n°625

Du 17 au 23 février 2012

## Sommaire

[Concurrence](#)

[Institutions](#)

[Prêts et subventions](#)

[Social](#)

[Sociétés](#)

[Appels d'offres](#)

[Publications](#)

[Manifestations](#)

## BREVE DE LA SEMAINE

### France / Personne atteinte de graves troubles mentaux / Incarcération / Traitements inhumains ou dégradants / Arrêt de la CEDH (23 février)\*

Saisie d'une requête dirigée contre la France, la Cour européenne des droits de l'homme a interprété, le 23 février dernier, les article 3 et 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, relatifs respectivement à l'interdiction de traitements inhumains ou dégradants et au droit à un procès équitable (*G. c. France, requête n°27244/09*). En l'espèce, le requérant, atteint d'une psychose chronique de type schizophrénique, a alterné des périodes d'incarcération et d'hospitalisation en milieu psychiatrique entre 1996 et 2004. A l'appui de sa requête, le requérant se plaignait, d'une part, des conditions de sa comparution devant la cour d'assises et la cour d'assises statuant en appel qui, alors qu'il était atteint de troubles mentaux, ne répondaient pas aux exigences d'un procès équitable. D'autre part, il faisait valoir que sa réincarcération à chaque amélioration de son état de santé constituait un traitement inhumain et dégradant contraire à l'article 3 de la Convention. En premier lieu, la Cour admet que la maladie et le traitement médical ont pu entraîner des moments de désaffection, voire de souffrance du requérant lors du procès. Toutefois, elle estime que cela ne suffit pas à conclure à l'altération de sa capacité de se défendre et juge que le procès n'a pas emporté violation de l'article 6 §1 de la Convention. En second lieu, la Cour estime que l'alternance des soins en prison ou dans un établissement psychiatrique et le maintien en détention du requérant sur une période de quatre ans ont entravé le traitement médical que son état de santé exigeait et lui a infligé une épreuve qui excède le niveau inévitable de souffrance inhérent à la détention. Partant, elle conclut à un traitement inhumain et dégradant et à la violation par la France de l'article 3 de la Convention. (AGH)

## ENTRETIENS EUROPEENS – VENDREDI 23 MARS 2012

**DBF**  
DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE  
**Le droit européen de la consommation**  
ENTRETIENS EUROPEENS À BRUXELLES  
Vendredi 23 mars 2012



Inscriptions et Informations  
Délégation des Barreaux de France  
Avenue de la Toison d'Or, n°1  
1050 Bruxelles  
E-mail : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu)  
Site : [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)



**Entretiens européens**  
**Vendredi 23 mars 2012**

## LE DROIT EUROPÉEN DE LA CONSOMMATION

Programme avec mention des intervenants: cliquer [ICI](#)

Pour vous inscrire :  
[valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu) ou bien  
directement sur le site Internet de la  
Délégation des Barreaux de France :  
<http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

\* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de [l'Observateur de Bruxelles](#)

## CONCURRENCE

### **Feu vert à l'opération de concentration Astrium Holding / Vizada Group (30 novembre)**

La Commission européenne a décidé, le 30 novembre dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Astrium Holding (France) acquiert le contrôle de l'ensemble de l'entreprise Mobsat Group Holding Sarl et de ses filiales (conjointement dénommées « Groupe Vizada », Luxembourg) par achat d'actions. La décision sera publiée ultérieurement après suppression des secrets d'affaires qu'elle pourrait contenir (cf. *L'Europe en Bref* n°[614](#)). (LL) [Pour plus d'informations](#)

### **Feu vert à l'opération de concentration Schneider Electric France / Bouygues Immobilier (16 février)**

La Commission européenne a décidé, le 16 février dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises Schneider Electric France (France) et Bouygues Immobilier (France) acquièrent le contrôle en commun d'une nouvelle société constituant une entreprise commune (cf. *L'Europe en Bref* n°[623](#)). (LL)

### **Feu vert à l'opération de concentration Senoble / Agrial (21 février)**

La Commission européenne a décidé, le 21 février dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises Senoble (France) et Agrial (France) acquièrent le contrôle en commun de Senagral, une nouvelle société constituant une entreprise commune par apport d'actifs et achat d'actions (cf. *L'Europe en Bref* n°[622](#)). (LL)

### **Notification préalable de l'opération de concentration Universal Music Group / EMI Music (17 février)**

La Commission européenne a reçu notification, le 17 février dernier, d'un [projet de concentration](#) par lequel l'entreprise Universal Music Holdings Limited, filiale à part entière d'Universal International Music B.V. (« Universal », Pays-Bas), elle-même contrôlée par Vivendi SA (« Vivendi », France) souhaite acquérir le contrôle des activités de musique enregistrée d'EMI Group Global Limited (« EMI RM », Royaume-Uni) par achat d'actions. Universal exerce des activités dans le domaine de la musique enregistrée, de l'édition musicale et plusieurs autres activités en rapport avec la musique enregistrée, telles que les produits dérivés, la gérance d'artistes, les services de musique et vidéo en ligne et, dans une mesure très réduite, la vente au détail de musique enregistrée en ligne, la gestion d'événements musicaux en ligne et les services d'exploitation de salles de spectacles et d'événements. Vivendi, outre ses intérêts dans le secteur de la musique, est active principalement dans les télécommunications et les services de télévision payante en France, les jeux et les services de billetterie. EMI RM exerce des activités dans le domaine de la musique enregistrée et de manière plus réduite en rapport avec les produits dérivés, la gérance d'artistes et certains services de commerce électronique pour des fournisseurs tiers. Les tiers intéressés sont invités à soumettre leurs observations, avant le 4 mars 2012, par télécopie au 00 32 2 296 43 01, par courrier électronique à l'adresse suivante : [COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu](mailto:COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu) ou par courrier, sous la référence COMP/M.6458 - Universal Music Group/EMI Music, à l'adresse suivante : Commission européenne, DG Concurrence, Greffe des concentrations, J-70, B-1049 Bruxelles. (LL)

[Haut de page](#)

## INSTITUTIONS

### **Cour de justice de l'Union européenne / Statistiques judiciaires 2011 (17 février)**

La Cour de justice de l'Union européenne a publié, le 17 février dernier, les [statistiques judiciaires](#) pour l'année 2011. Celles-ci font état du nombre record d'affaires portées et réglées devant les trois juridictions de la Cour de justice de l'Union européenne. L'année passée, la Cour a clôturé 638 affaires, ce qui représente une augmentation de plus de 10% par rapport à 2010. De son côté, le Tribunal a clôturé un total de 714 affaires contre 527 l'année précédente. Il est observé que, malgré une efficacité accrue et des réformes internes importantes particulièrement au sein du Tribunal, l'augmentation du contentieux n'est pas entièrement absorbée. Notamment, la durée moyenne de traitement des renvois préjudiciels s'élève à 16,4 mois contre 16 mois en 2010. (LL)

[Haut de page](#)

**FEI / Provence-Alpes-Côte d'Azur / Convention de financement / Signature (21 février)**

Le Fonds européen d'investissement (FEI) et le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé, le 21 février dernier, une convention de financement d'un montant de 20 millions d'euros dans le cadre de l'activation du dispositif « ressources européennes communes pour les petites et moyennes entreprises » (JEREMIE), à travers la création d'un fonds de participation. Le dispositif JEREMIE apportera aux entreprises qui investissent et innovent dans la région, des moyens financiers supplémentaires leur permettant, notamment, d'accéder plus facilement au crédit bancaire. (LL) [Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

**SOCIAL****Retraites / Orientations stratégiques / Livre blanc (16 février)**

La Commission européenne a publié, le 16 février dernier, un [Livre blanc](#) intitulé « Une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables ». Ce Livre blanc propose des orientations stratégiques et des initiatives pour encourager les actifs à travailler plus longtemps et à épargner davantage pour leur retraite ainsi qu'améliorer la sécurité et la rentabilité de cette épargne. Le présent Livre blanc tient compte des résultats de la [consultation publique](#) lancée par le [Livre vert](#) intitulé « Vers des systèmes de retraite adéquats, viables et sûrs en Europe ». (LL)

[Haut de page](#)

**SOCIETES****Droit européen des sociétés / Consultation publique (20 février)**

La Commission européenne a lancé, le 20 février dernier, une [consultation publique](#) sur l'avenir du droit européen des sociétés. Cette consultation a pour objet d'aider la Commission à définir le cadre légal adapté aux besoins actuels des sociétés. La consultation porte sur les questions relatives aux objectifs et champ d'application du droit européen des sociétés, la codification, l'avenir des formes de société, la mobilité transfrontalière, les groupes de sociétés et le régime en matière de capital pour les sociétés européennes. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 14 mai 2012, en répondant à un questionnaire en ligne. (LL)

**Normes comptables internationales pour le secteur public / Consultation publique (17 février)**

La Commission européenne a lancé, le 17 février dernier, une [consultation publique](#) visant à évaluer la pertinence des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) pour les Etats membres de l'Union européenne. Le « [Six-Pack](#) », paquet législatif adopté le 8 novembre 2011, marque un renforcement important de la gouvernance économique dans l'Union. La consultation porte spécifiquement sur l'un des éléments du « Six-Pack » à savoir la [directive 2011/85/UE](#) sur les exigences applicables aux cadres budgétaires des Etats membres. Les parties intéressées sont invitées à présenter leurs observations, avant le 11 mai 2012, en répondant à un questionnaire en ligne. (LL)

[Haut de page](#)

# Les appels d'offres

## SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

## INSTITUTIONS EUROPEENNES

### DG « Ressources humaines et sécurité » / Services de conseils et d'information juridiques (21 février)

La DG « Ressources humaines et sécurité » de la Commission européenne a publié, le 21 février dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et d'information juridiques (*réf. 2012/S 35-055500, JOUE S35 du 21 février 2012*). Le marché porte sur la prestation de services de consultations juridiques aux fonctionnaires et agents de la Commission ainsi qu'aux membres du personnel des institutions européennes avec lesquelles la Commission a établi un accord, aux pensionnés, à leurs conjoints et aux membres de leur famille qui habitent sous le même toit. Les consultations couvriront les domaines juridiques relatifs à la législation belge suivants : droit des consommateurs, droit immobilier, droit fiscal, droit familial et droit international privé liés à ces domaines. La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La durée du marché est de 4 ans à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **27 mars 2012**. (LL)

### EuropeAid / Services de conseils en matière de brevets et de droits d'auteurs (22 février)

EuropeAid a publié, le 22 février dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils en matière de brevets et de droit d'auteur (*réf. 2012/S 36-056884, JOUE S36 du 22 février 2012*). Le marché porte sur l'alignement du cadre législatif des droits de propriété intellectuelle sur les parties concernées de l'« acquis » de l'Union européenne, sur le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le secteur des droits de propriété intellectuelle et autorités chargées de l'application du droit, ainsi que sur la sensibilisation de l'opinion à l'importance et aux avantages d'un système efficace de droits de propriété intellectuelle au Kosovo. Les candidatures doivent être transmises au pouvoir adjudicateur exclusivement en anglais. La durée du marché est de 2 ans à compter du 23 juillet 2012. La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **29 mars 2012 à 16h**, heure d'Europe centrale. (LL)

## FRANCE

### Agence mutualisation des universités / Services de conseils et de représentation juridiques (18 février)

L'Agence mutualisation des universités a publié, le 18 février dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 34-055014, JOUE S34 du 18 février 2012*). Le marché porte sur la fourniture de prestations juridiques ayant pour objectif d'assurer la défense et/ou la représentation de l'agence lors de contentieux. Le marché est divisé en 4 lots, respectivement intitulés : « Commande publique », « Ressources humaines », « Droit public général » et « Droit privé général ». La durée du marché est d'un an à compter de la date de notification du marché. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite de réception des offres est fixée au **26 mars 2012 à 12h**. (LL)

### **Direction Centrale du Service d'Infrastructure de la Défense / Services de conseils juridiques (17 février)**

La Direction Centrale du Service d'Infrastructure de la Défense a publié, le 17 février dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils juridiques (*réf. 2012/S 33-053666, JOUE S33 du 17 février 2012*). Le marché porte sur la réalisation d'une mission d'assistance à la personne publique pour le suivi juridique visant à assister l'Etat pour l'ensemble des tâches que ce dernier doit assurer dans le cadre du contrôle de l'exécution du contrat de partenariat à Balard. La durée du marché est de 62 mois à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres est fixée au **28 mars 2012 à 16h**. (LL)

### **Etablissement Public Foncier de Lorraine / Services de conseils et de représentation juridiques (21 février)**

L'Etablissement Public Foncier de Lorraine a publié, le 21 février dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 35-056660, JOUE S35 du 21 février 2012*). Le marché porte sur la fourniture de prestations juridiques ayant pour objectif la réalisation de missions de représentation en justice, de conseils et d'assistance juridiques. Le marché est divisé en 4 lots, respectivement intitulés : « Droit immobilier, baux, procédure civile d'exécution », « Droit de l'expropriation pour les procédures soumises au droit local (département de la Moselle), hors représentation devant le Conseil d'Etat et/ou la Cour de cassation », « Droit de l'expropriation pour les procédures soumises au droit national (départements de la Meurthe et Moselle, Meuse et Vosges), hors représentation devant le Conseil d'Etat et/ou la Cour de cassation » et « Droit de l'expropriation, instances devant le Conseil d'Etat et/ou la Cour de cassation ». Le marché est réservé à la profession d'avocat. La durée du marché est d'un an à compter de la date d'attribution du contrat. La date limite de réception des offres est fixée au **29 mars 2012 à 12h**. (LL)

## **ETATS MEMBRES DE L'UE (HORS FRANCE)**

### **Finlande / Oulun kaupunki business Oulu liikelaitos / Services juridiques (23 février)**

Oulun kaupunki business Oulu liikelaitos a publié, le 23 février dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 37-060183, JOUE S37 du 23 février 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **2 avril 2012 à 15h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en finnois](#). (LL)

### **Pays-Bas / Gemeente Haarlem / Services de conseils juridiques (22 février)**

Gemeente Haarlem a publié, le 22 février dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2012/S 36-058320, JOUE S36 du 22 février 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **14 mai 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en néerlandais](#). (LL)

### **République tchèque / Vysoká škola báňská-Technická univerzita Ostrava / Services de conseils et de représentation juridiques (18 février)**

Vysoká škola báňská-Technická univerzita Ostrava a publié, le 18 février dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 34-055202, JOUE S34 du 18 février 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **2 avril 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en tchèque](#). (LL)

### **Royaume-Uni / Glyndwr University / Services de conseils et de représentation juridiques (23 février)**

Glyndwr University a publié, le 23 février dernier, un [avis de marché](#) ayant notamment pour objet la prestation de services de conseils et de représentation juridiques (*réf. 2012/S 37-060029, JOUE S37 du 23 février 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **22 mars 2012 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (LL)

### **Royaume-Uni / Norfolk County Council / Services de conseils et d'information juridiques (23 février)**

Norfolk County Council a publié, le 23 février dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et d'information juridiques (*réf. 2012/S 37-060077, JOUE S37 du 23 février 2012*). La date limite de réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **2 avril 2012 à 14h**. De plus amples informations sont disponibles dans l'[avis de marché en anglais](#). (LL)

[Haut de page](#)

# Publications



**L'Observateur de Bruxelles**  
Revue trimestrielle d'information  
en droit de l'Union européenne  
vous permettra de vous tenir informé des  
derniers développements essentiels en la  
matière.

**Notre dernière édition :**  
**Dossier spécial :**  
**« Le droit pénal européen »**

[Bulletin d'abonnement à l'Observateur de Bruxelles](#)

[Haut de page](#)

# Manifestations

## NOS MANIFESTATIONS

DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE  
**Le droit européen de la famille**  
ENTRETIENS EUROPÉENS  
à Bruxelles  
Vendredi 13 avril 2012



Entretiens européens  
Vendredi 13 avril 2012

### LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE

Programme en ligne : [cliquer ICI](#)

Pour vous inscrire : [valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu) ou bien  
directement sur le site Internet de la Délégation des Barreaux  
de France : <http://www.dbfbruxelles.eu/inscription.htm>

[Haut de page](#)



**COLLOQUE DE BRUXELLES LES 16 ET 17 MARS 2012**

**Le futur de l'expertise judiciaire civile dans l'Union Européenne  
Etat des lieux et propositions**

**Programme en ligne : cliquer [ICI](#)  
Bulletin d'inscription : cliquer [ICI](#)**

**Pour plus d'informations : cliquer [ICI](#)**



**5ème SEMINAIRE FRANCO/ESPAGNOL  
VALENCE**

**30 et 31 mars 2012**

**RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE  
DE L'ENTREPRISE (« RSE »)**

**\*\*\*\*\***

**Lieu des travaux**

**ICAV – Ilustre Colegio de Abogados de Valencia  
Plaza Tetuán, 16**

**TRAVAUX EFFECTUES EN TRADUCTION SIMULTANEE  
ESPAGNOL / FRANCAIS**

**VALIDES AU TITRE DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE CONTINUE POUR 10 HEURES**

**Programme en ligne : cliquer [ICI](#)**

**Bulletin d'inscription : cliquer [ICI](#)**

**Programme et bulletin d'inscription en espagnol :  
cliquer [ICI](#)**

[Haut de page](#)

## Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante :  
[valerie.haupt@dbfbruxelles.eu](mailto:valerie.haupt@dbfbruxelles.eu).

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité du droit de l'Union européenne et national de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein ([bruessel@eu.anwaltverein.de](mailto:bruessel@eu.anwaltverein.de)) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](#) et du Consejo General de la Abogacía española ([bruselas@cgae.es](mailto:bruselas@cgae.es)).

### Equipe rédactionnelle :

Jean Jacques **FORRER**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles,  
François **CAULET**, Avocat au Barreau de Toulouse,  
Anne-Gabrielle **HAIE**, Juriste,  
Anaïs **GUILLERME** et Laure **LUSTEAU**, Elèves-avocates, Florence **DIOS**, Stagiaire.

### Conception :

Valérie **HAUPERT**



© DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 625 – 23/02/2012  
Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – [dbf@dbfbruxelles.eu](mailto:dbf@dbfbruxelles.eu) – [www.dbfbruxelles.eu](http://www.dbfbruxelles.eu)